

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 juin 2010
(convocation du 14 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent
Mme CARTRON Françoise à M. TOUZEAU Jean jusqu'à 10 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 11 h 30
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 55
Mme LIRE Marie Françoise à M. BOUSQUET Ludovic
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TURON Jean-Pierre à M. PIERRE Maurice de 09 h 50 à 12 h 30
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel jusqu'à 11 h 10
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte

Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique
M. DELAUX Stéphan à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
M. JOUBERT Jacques à M. SOLARI Joël à cpter de 12 h 20
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Adhésions aux associations 2010 - Décision complémentaire - Adoption.

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le conseil de Communauté a décidé, par délibération n° 2010/0166 du 26 mars 2010, d'adhérer à 67 associations dont 4 nouvelles.

Il vous est proposé d'adhérer à 8 nouvelles associations, en complément des 67. Ces nouvelles adhésions sont classées ci-dessous par pôle puis par direction et un classement par ordre alphabétique est effectué en annexe 2 pour la totalité des 75 adhésions.

Classement des adhésions par pôle et par direction :

Pôle Développement Economique

Direction des Projets économiques :

Association	Fonction et domaine d'intervention	Subvention 2010 (pour information)	Cotisation 2010
Pôle CREAHD (Construction Ressources Environnement Aménagement et Habitat durables)	Ses missions sont de : - Accompagner et labelliser des projets de R&D collaboratifs entre entreprises et chercheurs, - Soutenir l'innovation technologique des acteurs du BTP et des matériaux, - Promouvoir une image positive du secteur et renforcer sa compétitivité.		500,00 €

<p>INNOVALIS Aquitaine</p>	<p>Les missions sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter et accompagner les projets innovants des PME industrielles ou de services à l'industrie en Aquitaine, identifier les partenaires appropriés dans le monde de la recherche publique, - Inciter les entreprises et les équipes de recherche régionales à participer aux programmes nationaux et européens, - Orienter la recherche des grands groupes vers les laboratoires aquitains, - Assurer une veille et diffuser les informations technologiques et économiques. 		<p>50,00 €</p>
<p>C2T (Centre de Techno-training)</p>	<p>Centre unique en Europe pour la réalisation de pièces structurales de grandes dimensions, destiné à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - spécialiser des jeunes issus de formations initiales professionnelles (Bac Pro technologies composites) et de l'enseignement supérieur (Licence & Master Pro), Ecole d'ingénieurs ... - former en continu des opérateurs des industries des composites - construire un « parcours métier », en partenariat avec des organismes de formation professionnelle, depuis l'évaluation du candidat jusqu'à la spécialité dispensée par C2T - accompagner les entreprises dans l'évolution des compétences 		<p>500,00 €</p>

Pôle Aménagement urbain et Habitat

Association	Fonction et domaine d'intervention	Subvention 2010 (pour information)	Cotisation 2010
AMO AQUITAINE (Architecture et Maîtres d'ouvrage d'Aquitaine)	L'association a pour vocation de renforcer le dialogue entre les maîtres d'ouvrage publics et privés et les architectes.		300,00 €
EFAP a.i.s.b.l. (Association de support au forum Européen des politiques architecturales)	Ses missions sont de soutenir l'association de fait « Forum européen des politiques architecturales » dans la promotion de la politique architecturale en Europe. Il s'agit d'un regroupement d'experts dans le domaine de la politique architecturale, d'institutions culturelles (musée...), et d'organisations professionnelles d'architectes dans le sens le plus large du terme.		1 000,00 €

Direction du Développement durable et de l'écologie urbaine :

Association	Fonction et domaine d'intervention	Subvention 2010 (pour information)	Cotisation 2010
AMARIS (Association Nationale des Communes pour la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs)	L'association a pour but d'établir une solidarité intercommunale face aux risques technologiques majeurs et d'intervenir en vue de la défense des intérêts des communes et de leurs populations.		3 000,00 €

Pôle Administration et Foncier

Direction Juridique Archives et Documentation :

Association	Fonction et domaine d'intervention	Subvention 2010 (pour information)	Cotisation 2010
FedISA (Fédération ILM, stockage et Archivage)	Ses missions principales sont de : - Informer et assister les utilisateurs sur les nouvelles technologies en effectuant une veille technologique, juridique, normative, organisationnelle, - Aider les responsables de projets à justifier leurs dossiers, - Fluidifier et participer au développement du marché de l'archivage électronique et de la gestion et de la conservation de		897,00 €

	l'information, - Donner une vision européenne voire internationale à l'archivage électronique.		
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Hors pôle

Mission 2025 :

Association	Fonction et domaine d'intervention	Subvention 2010 (pour information)	Cotisation 2010
INTA (Association internationale du développement urbain)	Sa mission principale consiste à proposer à ses membres une expertise dans le but de définir l'utilisation la plus appropriée de l'espace urbain, à identifier les potentialités de développement et à favoriser les relations entre secteurs publics et privés, dans les programmes urbains de rénovation, revitalisation ou développement.		4 500,00 €

Pour information :

- La Cub adhère déjà :

- ✓ à l'association Bordeaux Aéroparc (gérée par le Pôle Développement Economique - Direction des projets économiques) mais il n'était pas prévu qu'elle verse une cotisation, alors que celle-ci s'élève à 50,00 €,
- ✓ à l'association 2ADI (gérée par le Pôle Développement Economique - Direction des projets économiques), le montant de la cotisation indiqué était de 50 000 € (montant 2008) mais l'assemblée générale qui a eu lieu récemment a maintenu le montant de la cotisation 2009, soit 100 000 €,
- ✓ à l'association ALPHA (gérée par le Pôle Développement Economique - Direction des projets économiques) le montant erroné indiqué à tort par l'association était de 100 € au lieu de 1 000 €.

- La Cub prévoit d'adhérer, en tant que membre fondateur, à l'Association Territoires et Innovation Sociale (ATIS), structure-support de l'expérimentation « La fabriques à Initiatives », dispositif innovant pour la création d'entreprises dans le champ de l'économie sociale et solidaire sur la Cub.

- La Cub prévoit d'adhérer également à l'association d'études de la création d'une agence publique de financement des collectivités territoriales pour une cotisation de

15 000 €. Cette adhésion fera l'objet d'une délibération spécifique et dont le service instructeur sera le pôle Finances.

- L'EFAP a.i.s.b.l. a son siège social en Belgique et l'INTA son siège social aux Pays Bas, ces 2 associations sont à but non lucratif,
- Avec ces nouvelles adhésions aux associations, le total pour l'année 2010 s'élèverait à 75, soit un total général de cotisations de 498 374,46 €, soit 10 797 € supplémentaires aux 487 577,46 € qui ont fait l'objet de la délibération précitée n° 2010/0166 du 26 mars 2010. Il y a lieu de rajouter les 50 900 € de cotisation de 2ADI et ALPHA, soit un total général de 549 274,46 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération cadre n°2010/0166 du 26 mars 2010 approuvant les adhésions aux associations pour l'année 2010,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les associations ci-dessus listées ont toutes un lien direct avec les différentes politiques communautaires et que leur adhésion présente un intérêt à la mise en œuvre des dites politiques,

DECIDE

Article 1 : d'adhérer aux associations visées en annexe 1

Article 2 : de verser chaque cotisation précisée en annexe 1

Article 3 : de verser une cotisation de 50,00 € à l'association Bordeaux Aéroparc pour laquelle la Cub a déjà adhéré par délibération n°2010/0166

Article 4 : de verser une cotisation de 100 000,00 € à l'association 2ADI

Article 5 : de verser une cotisation de 1 000,00 € à l'association ALPHA

Article 6 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 011, compte 6281.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 JUILLET 2010**

PUBLIÉ LE : 2 JUILLET 2010

M. LUDOVIC FREYGEFOND